
Adresse de la société populaire d'Arandon (Isère) qui invite les représentants à continuer leurs glorieux travaux qui ont déjoué les complots tramés contre la liberté, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Arandon (Isère) qui invite les représentants à continuer leurs glorieux travaux qui ont déjoué les complots tramés contre la liberté, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 271-272;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28153_t1_0271_0000_17

Fichier pdf généré le 30/03/2022

de ces insectes vils et rampants dont l'existence est si nuisible à l'air pur qu'on doit y respirer ».

BAUTHIAN fils (*présid.*), G. MANEIN (*secrét.*), DAUBAS (*secrét.*).

LXVII

[*La Sté popul. de St-Mard-en-Othe, à la Conv.; s.d.*] (1).

« Citoyens législateurs,

La société populaire de St-Mard n'a pu voir sans indignation des français mandataires d'une grande nation aiguïser le poignard contre leurs frères et leur préparer de nouveaux fers. Le complot que vient de déjouer votre Comité de salut public par son active surveillance, ce complot qui avait pour but d'anéantir la République, l'affermir de nouveau et la consolide dans ses bases. Les conspirateurs déjoués et forcés jusque dans leurs repaires annoncent les succès de la prochaine campagne. Que les tyrans reconnaissent enfin leur impuissance; qu'ils sachent qu'une main invisible protège et conduit la République française à sa destinée. Qu'ils sachent, les vils intrigants qu'en s'opposant à la marche de la révolution, ils en hâtent les succès.

Continuez, membres du Comité de salut public, vos glorieux travaux, achevez par un zèle infatigable le bonheur des français. Citoyens législateurs, vous avez fait gronder la foudre, qu'elle écrase la tête du dernier des conspirateurs. Que la vengeance nationale soit à l'ordre de tous les jours. Que les membres de la Convention qui veulent la République, rien que la République, restent fermes à leur poste.

Citoyens législateurs,

A la voix de la patrie, tous les citoyens de la commune se sont levés en masse. Ils se disputent à l'envi le plaisir d'enlever les terres des souterrains pour en extraire le salpêtre qui doit terrasser tous les tyrans. Tous ont fait offrande d'une journée de leur travail sans rétribution. Salut, fraternité aux vrais montagnards.

« La République une et indivisible, Liberté, Egalité ou la mort »; telle est la devise du citoyen composant la société populaire de St-Mard ».

COSLET (*présid.*), MARIER (*secrét.*).

LXVIII

[*La Sté popul. de Sallanches, à la Conv.; 14 germ. II*] (2).

« Citoyens représentants,

Encore des traîtres, encore des ambitieux, encore des scélérats prêts à renverser le précieux

édifice de la liberté, dans l'instant même où l'univers étonné en admire la perfection.

Si la société régénérée de Sallanches a été saisie d'horreur et d'indignation à la vue des manœuvres liberticides des ennemis qui nous environnent, elle n'a pas été surprise d'apprendre que par votre activité et votre zèle infatigable à suivre les traces de l'ami Marat, toutes perfidies étaient déjouées.

Faudrait-il concentrer dans nos cœurs les sentiments de reconnaissance dont nous sommes vivement pénétrés pour tout ce que nous vous devons, parce que nous ne savons pas les peindre? Non, Citoyens représentants, vous en accepterez sans doute le simple témoignage.

Habitans au pied du Mont Blanc, nous admirons chaque jour le vrai représentatif de cette auguste montagne de laquelle est sortie avec éclat notre glorieuse délivrance.

Ne vous lassez pas de précipiter de son sommet les monstres qui ont osé la gravir.

Consommez votre ouvrage, soyez unis, restez à vos postes, nous vous en conjurons jusqu'à ce que nous n'ayons plus à redouter des maîtres.

Il dépend de vous, comme le point central d'assurer à jamais les destins brillants de la plus florissante des Républiques. Parlez et nous vous prouverons que comme Brutus nous avons une patrie. Union, Fraternité ».

MARIN (*présid.*), GAILLARD, PALLUAT.

LXIX

[*La Sté popul. d'Arandon, à la Conv.; s.d.*] (1).

« Citoyens représentants,

La plus profonde indignation nous a saisis quand nous avons appris l'inférel complot que des scélérats ont osé tramer contre notre liberté; leurs manœuvres sont déjouées grâce à votre vigilance; nous espérons que les monstres ne tarderont pas à expier leur horrible forfait sur l'échafaud.

Ils se sont étrangement trompés ceux qui ont cru que nous serions parjures à nos serments; nous avons fait celui de maintenir la liberté et l'égalité et il ne sera point vain; non, non, mille fois la mort plutôt que de rentrer sous l'odieuse esclavage.

Continuez, dignes représentants vos glorieux travaux, tandis que vous déjouez les complots tramés contre la liberté; nous nous occupons tous les décadi à dessiller les yeux de nos frères de ce canton que la superstition pourrait encore tenir asservis, et quoique la culture de nos champs exige tout notre temps, sans y nuire cependant nous nous occupons de la fabrication du salpêtre et dans peu nous aurons le plaisir de jouir du succès de nos travaux en pouvant contribuer à fournir la matière qui doit anéantir les tyrans; puissent-ils pâlir d'effroi quand ils sauront qu'un peuple agricole, ne transigera jamais pour la liberté et qu'il est

(1) C 303, pl. 1101, p. 16. Départ. de l'Aube.

(2) C 303, pl. 1101, p. 17. A l'époque, départ. du Léman.

(1) C 303, pl. 1101, p. 18. Départ. de l'Isère.

prêt à tous les sacrifices, dût-il même la cimenter de son sang.

Et toi, sainte Montagne, à qui nous devons déjà le salut de la République, reste ferme à ton poste pour foudroyer tous les conspirateurs, dispose des bras de tous les patriotes et pense qu'avec un tel appui les efforts de tous les malveillants seront semblables à une vague animée qui se brise contre le roc. Vive toujours la République, vive la Montagne ».

BOUVIER (*présid.*), BOUQUIN (*secrét.*), MERMET (*secrét.*).

Insertion au bulletin (1).

LXX

[*La Sté popul. d'Alet, à la Conv.; 6 germ. II*] (2).

« Législateurs,

La société républicaine des sans-culottes d'Alet, justement indignée en apprenant les nouveaux complots que des hommes pervers avaient ourdis contre la liberté et les patriotes, viennent féliciter la Convention d'avoir encore une fois sauvé la patrie. Il est temps, Législateurs, que les traîtres et les faux patriotes soient démasqués, que le glaive de la loi les frappe sans miséricorde et que le sol de la Liberté qu'ils déshonorent soit purgé de ces monstres.

Et toi, Montagne à jamais célèbre, dont le courage, et l'active surveillance assure la Liberté et le bonheur du peuple français, nous te remercions de tes heureux travaux, et nous te jurons de nouveau de mourir pour le soutien de cette chère Liberté que tu nous a appris à conquérir.

Restez à votre poste, intrépides Montagnards et achevez le grand édifice dont vous avez posé les bases.

Vive la Montagne, vive la République une, indivisible et impérissable ».

Les membres du C. de correspondance.

BARROT (*présid.*), DUAB (*secrét.*), BRUTINEL (*secrét.*).

LXXI

[*La Sté popul. d'Azay-sur-Cher, à la Conv.; 20 germ. II*] (3).

« Citoyens représentants,

Une horrible conspiration menaçait la patrie; les fidèles mandataires du peuple étaient les premières victimes désignées pour assouvir la vengeance des agents du despotisme, trop lâches pour attaquer ouvertement des hommes libres,

c'est sous le masque du patriotisme que des monstres tramaient dans le silence une suite de machinations atroces dont l'explosion devait anéantir la liberté; votre surveillance a déjoué cet abominable complot, vous avez encore une fois sauvé la République et le peuple français. Pères de la patrie, le point de ralliement est la Montagne; votre mission ne peut avoir de terme que celui où la République aura triomphé de tous ses ennemis; encore quelques instants et le génie qui veille sans cesse n'aura plus qu'à publier les victoires remportées par la vertu sur les ennemis coalisés contre la liberté du peuple français qui n'a pas en vain fait le serment de la maintenir jusqu'à la mort; restez donc à vos postes, veillez au salut du peuple, le peuple vous entoure, il défendra vos vies jusqu'à la dernière goutte de son sang.

Nous le savons, la justice et l'humanité sont à l'ordre du jour à la Convention nationale; le pauvre et le riche sont égaux aux yeux des mandataires du peuple; vous avez décrété un mode d'éducation publique, serons-nous bientôt assez heureux pour en jouir ?

Représentants, nous vous demandons des insti[tu]teurs pour les campagnes; nos enfants sont à la patrie, c'est à elle, c'est à vous de veiller sur eux; une bonne éducation fait tout, nous la réclamons pour eux, qu'un siècle d'ignorance ne succède pas aux siècles de lumières, que nos descendants soient un jour dignes de marcher sur vos traces et de faire fleurir la République ».

GERBIER (lieut. au 25^e rég^t de chasseurs à cheval), BÉNARD (*secrét.*).

LXXII

[*La Sté popul. de St-Paul-de-Fenouillet, à la Conv; 18 germ. II*] (1).

« Citoyens législateurs,

La Société populaire de St-Paul a frémi d'horreur en apprenant les affreux complots qui ont failli renverser en un instant l'édifice que vos mains ont élevé avec tant de courage et de constance, détruire la Représentation nationale, anéantir la liberté du peuple français et désaltérer du sang de tous les bons patriotes la soif d'une poignée de scélérats. Grâce à l'active surveillance de nos infatigables représentants cette faction infernale a été découverte et déjouée, et les monstres qui l'avaient ourdie ont expié leurs forfaits sous le glaive vengeur du crime. Périssent comme eux tous leurs complices et que leur mémoire soit en exécration à tous les siècles futurs.

Et vous, sages pilotes, ne vous laissez point abattre par quelques instants d'orage, soyez inébranlables au poste où la confiance nationale vous a placés; redoublez de zèle et d'activité pour conduire jusqu'au port le vaisseau de la

(1) Mention marginale datée du 5 flor., non signée.

(2) C 303, pl. 1101, p. 19. Départ. de l'Aude.

(3) C 303, pl. 1101, p. 20. Départ. de l'Indre-et-Loire.

(1) C 303, pl. 1101, p. 21. Départ. des Pyrénées-Orientales.